

Le 13 novembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 24 – secteur de Moréac

Réalisation d'un nouvel échangeur par le département du Morbihan



Création d'un
échangeur

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest accompagne le département du Morbihan dans la réalisation d'un nouvel échangeur entre la future déviation de Locminé (RD 767) et la RN 24 (échangeur de Kérossette). Ce chantier, débuté depuis novembre 2014, nécessite des modifications de circulation sur la RN 24, du **16 novembre au 18 décembre**.

Quelles incidences pour les usagers ?



Du lundi 16 novembre au jeudi 26 novembre : la construction d'élément en béton concernant l'ouvrage d'art nécessitera un basculement de la circulation du sens Rennes-Lorient sur le sens opposé.

La vitesse sera limitée à 90 km/h dans le double sens de circulation et une limitation de vitesse à 70 km/h sera appliquée au niveau du basculement.

Le jeudi 26 novembre de 8h00 à 13h30 : la dépose des dispositifs de signalisation actuellement en place (basculement de circulation), obligeront les usagers à circuler sur la voie de droite.

La vitesse sera limitée à 90 km/h dans le double sens de circulation et à 50 km/h au niveau du basculement

Du jeudi 26 novembre 13h30 au vendredi 18 décembre 12h00 : Les travaux nécessiteront un basculement de la circulation du sens Lorient-Rennes sur le sens opposé.

La vitesse sera limitée à 90 km/h sur la zone de chantier.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Contacts presse :

Nathalie Lecomte, responsable communication et relations usagers

Téléphone : 02 99 33 46 56

Mission communication et relations usagers

Téléphone : 02 99 33 46 57

Le vendredi 18 décembre de 12h00 à 17h30 : la dépose des dispositifs de signalisation (basculement de circulation), obligeront les usagers à circuler sur la voie de droite.

La vitesse sera limitée à 90 km/h sur la zone de chantier.

A partir de 17h30, la circulation s'effectuera sur les 2 voies dans les 2 sens de circulation.

Consignes de sécurité aux usagers

Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir, les usagers sont invités à consulter les conditions de circulation sur : www.diro.fr et sur smartphone m.diro.fr.

Information routière Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des routes Ouest

L'Armorique - 10 rue Maurice Fabre - 35 031 Rennes Cedex

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest est un service déconcentré du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Elle exploite, entretient, sécurise et aménage un réseau de 1520 km de routes nationales, réparties sur 7 départements en Bretagne et Pays de la Loire, avec un objectif : offrir aux automobilistes des déplacements sécurisés et un service de qualité.
